«65 % des importateurs sont des femmes et nous trouvons inacceptable, injustice, et inique que le Conseil d'administration du Cosec soit composé uniquement d'hommes qui vivent de la sueur des femmes», a dénoncé Fatou Sarr Sow, membre fondatrice du Réseau africain pour le soutien à l'entreprenariat féminin (Rasef).

S'exprimant lors d'un point de presse axé sur la prochaine assemblée générale de renouvellement du Conseil d'administration du Cosec prévue le 26 avril prochain, elle a indiqué que «les femmes ont décidé de ne plus se laisser faire».

Selon elle, elles «réclament leur intégration au sein du Conseil d'administration du Cosec pour mieux prendre en charge leurs préoccupations et décider par elles-mêmes de la gestion de leurs sous».«Aucune présence féminine alors que le Cosec est alimenté par les femmes à 65 %.

En effet, 0,2 % sur les déclarations douanières et 25 mille francs Cfa par bordereau de cargaison qu'on nous prélève vont directement dans les caisses du Cosec», a pour sa part rappelé Oulimata Dioum, présidente de l'Association des femmes pour la promotion de l'entreprise au Sénégal (Afepes).

Elle a interpellé les autorités dans le but d'aider à «rétablir l'ordre», estimant qu'il ne s'agit pas d'une «question de parité mais de justice».«Nous voulons une représentation massive des femmes au Cosec à la hauteur de notre contribution», a-t-elle précisé.

Vu les contributions qu'elles apportent au Cosec, les femmes ont affiché leur détermination à aller au bout de leur combat et demandé que l'Assemblée générale du 26 avril soit annulée afin que les modalités de leur intégration au Cosec soient étudiées.

Elles comptent rallier à leur cause d'autres organisations et associations de défense des droits de l'homme pour que justice leur soit rendue. Toutefois, elles ont clairement affirmé qu'il ne s'agit pas d'une «confrontation» entre elles et les hommes.

Elles ont également bon espoir que les nouvelles autorités sauront prendre les mesures idoines pour corriger les manquements d'autant qu'un arrêté interministériel avait été pris dans ce sens en novembre 2011.

Source: allAfrica